



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARIÈGE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DES SERVICES DE L'ETAT

SPECIAL N° 30 – JUIN 2015

Pôle Coordination Interministérielle et Modernisation

Publié le 30 Juin 2015

SOMMAIRE

09 – PREFECTURE

PÔLE COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET MODERNISATION

Arrêté ministériel relatif à l'intérim des fonctions de directeur départemental interministériel (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du département de l'Ariège) 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

Arrêté du **19 JUIN 2015**

**relatif à l'intérim des fonctions de directeur départemental interministériel
(direction départementale interministérielle de la cohésion sociale et de la protection
des populations)**

Le Premier ministre,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Marie-Christine CARRIE, directrice territoriale, est chargée par intérim des fonctions de directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège à compter du 1^{er} juillet 2015.

Article 2

Le directeur des services administratifs et financiers du Premier ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

Pour le Premier ministre, par déléguation,
Le directeur des services administratifs et financiers



Serge DUVAL